L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 27 NOVEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par ce situation et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale devant de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, située sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, quelques ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. samedi, 20ème jour de Decembre, A. D. 1884, et continus et chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immobiles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les année 1883 et 1883, ensemble avec le intérêts ci-dessus, du 31ème jour de décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois, jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus.

Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immobiles assessées à chacun, pour être telles ces en vente comme suit:

GRANT, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à.....$45 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Charles, Pitt, Général Taylor et Constantinople, désignée comme l'Ilet No. 289; la dite portion de terre fait face aux rues Pitt, Charles, Pitt et Constantinople.

GRAHAM, JAMES—
Taxe de 1883, montant à.....$4 25
Taxe de 1883, montant à.....4 25
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Constantinople et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 198; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds.

HEYMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à.....$97 00
Un tiers d'un certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans; désigné comme une portion de terre à l'arrière du Faubourg Delassaint, contenant 22 et 1/10me acres, étant la partie supérieure de la section 3, township 2, et formant les lots Nos. 628, 629, 730, 731, 726, 725, 727, 728, 750, 751, 649, 748, 776, 775, 774, 773, 757, 758, 759, 760.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
La moitié d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Toledano, la ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de la ville de Jefferson.

HUGHES, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à.....$20 00
Taxe de 1883, montant à.....20 00
Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Bordeaux et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 2 & 13 de l'Ilet No. 261; les dits lots Nos. 3 & 4 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 9 & 12 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 8 & 13 forment l'encoignure des rues Bordeaux et Prytania; les dits lots Nos. 9 & 12 forment l'encoignure des rues Bordeaux et Pitt.

HENDERSON, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslen, Long, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 504; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 120 pieds.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
Dit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslen, Arcadie, Delachaise et l'avenue Louisiane, comme l'Ilet No. 639.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslen, Arcadie, Toledano et l'avenue Louisiana dans l'Ilet No. 681.

HALLER, MME CAROLINE—
Taxe de 1883, montant à.....$7 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rue Camp, Chestnut, Eléonore et l'avenue Nashville, désigné comme lots Nos. 3 à 5 de l'Ilet No. 26 (Hurstville); les dits lots Nos. 5 à 14 mesurent ensemble 806 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

HALEY, WM.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hedge, Burke, Octavie et Joseph, désignée comme une moitié de l'Ilet No. 739.

HAYGOOD, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Ferdinand, Oliver, Jena, borné par les rues Ferdinand, Oliver, Pin et Louverture, désigné comme l'Ilet No. 34 (Greenville).

HODGE, VVE ALFRED—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rue Camp, Preston, Webster et Henry Clay, désignés comme lots Nos 18 et 19 de l'Ilet No. 10 (Burbeville); les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent ensemble 58 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 97 pieds.

HEISTAND, E.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Burke, la ligne de Bloomingdale et l'avenue Nashville, désigné comme l'Ilet No. 102 (Hurstville).

HAMMER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. George, Long, Upperline et Valence, désignés comme lots Nos. 12, 14 et 15 de l'Ilet No. 581; les dits lots Nos. 12, 14 et 15 forment l'encoignure des rues Long et Upperline.

HENDERSON, JOHN C.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslen, Long, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 504; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 4 forme l'encoignure de la rue Long et l'avenue Louisiane.

HAKINS, T. B.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Ann et St. André, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 29; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue St. David, sur une profondeur de 120 pieds.

HARDEMAN, C. L.—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Milan et Berlin, désigné comme une portion de l'Ilet No. 435; la dite portion mesure 82 pieds 4 pouces de face à la rue Berlin sur une profondeur de 150 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Milan et Berlin.

HUBERT, J. PETER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Milan et Marengo, désignés comme lots Nos. 8 à 10 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent 90 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 8 à 10 forment l'encoignure des rues Milan et St. Denis.

HUCK, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....$76 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, St. André, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 854; le dit lot No. 24 mesure 22 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 180 pieds.

HEWITT, RICHARD—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Apollo, Valence et Cadiz, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 412; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 150 pieds.

HOULIHAN, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Constantinople et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 198; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Jersey et Dufossat.

GRELLUM, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à.....$8 40
Taxe de 1883, montant à.....8 40
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Constantinople et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 5 et 10 de l'Ilet No. 198; les dits lots Nos. 5 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 5 et 10 forment l'encoignure des rues Jersey et Dufossat.

HOGAN, EUGENE—
Taxe de 1882, montant à.....$83 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Charles, Prytania, Foucher et Antoine, désignée comme une portion des lots Nos. 13, 14 & 17 de l'Ilet No. 376; la dite portion mesure 125 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 13, 14 & 17 forment l'encoignure des rues St. Charles et Antoine.

HODGES, WM. G.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Boudousquie, Pitt, Valmont et Léontine, désignés comme lots Nos. 14 & 20 de l'Ilet No. 297; les dits lots Nos. 14 & 20 mesurent 163 pieds de face à la rue Léontine sur une profondeur de 155 pieds; les dits lots Nos. 14 & 20 forment l'encoignure des rues Léontine et Pitt.

HOME, FAITH—
Taxe de 1882, montant à.....$172 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Robert et Foucher, désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'Ilet No. 342; les dits lots Nos. 18, 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur de 101 pieds; les dits lots Nos. 18, 19 et 20 forment l'encoignure des rues Pitt et Robert.

BEARGEAN, JULES—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, St. André, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 854; le dit lot No. 24 mesure 22 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 180 pieds.

HENDERSON, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslen, Long, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 504; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 120 pieds.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
Dit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Breslen, Arcadie, Delachaise et l'avenue Louisiane, comme l'Ilet No. 639.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Eléonore et l'avenue Nashville, désigné comme lots Nos. 3 à 5 de l'Ilet No. 26 (Hurstville); les dits lots Nos. 5 à 14 mesurent ensemble 806 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

HEYMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à.....$97 00
Un tiers d'un certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans; désigné comme une portion de terre à l'arrière du Faubourg Delassaint, contenant 22 et 1/10me acres, étant la partie supérieure de la section 3, township 2, et formant les lots Nos. 628, 629, 730, 731, 726, 725, 727, 728, 750, 751, 649, 748, 776, 775, 774, 773, 757, 758, 759, 760.

HYAMS, H. M. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
La moitié d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Toledano, la ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de la ville de Jefferson.

HUGHES, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à.....$20 00
Taxe de 1883, montant à.....20 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Bordeaux et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 2 & 13 de l'Ilet No. 261; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 28 pieds face à la rue Valmont sur une profondeur de 125 pieds.

HOGAN, EUGENE—
Taxe de 1882, montant à.....$83 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Charles, Prytania, Foucher et Antoine, désignée comme une portion des lots Nos. 13, 14 & 17 de l'Ilet No. 376; la dite portion mesure 125 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 13, 14 & 17 forment l'encoignure des rues St. Charles et Antoine.

HODGES, WM. G.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Boudousquie, Pitt, Valmont et Léontine, désignés comme lots Nos. 14 & 20 de l'Ilet No. 297; les dits lots Nos. 14 & 20 mesurent 163 pieds de face à la rue Léontine sur une profondeur de 155 pieds; les dits lots Nos. 14 & 20 forment l'encoignure des rues Léontine et Pitt.

HOME, FAITH—
Taxe de 1882, montant à.....$172 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Robert et Foucher, désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'Ilet No. 342; les dits lots Nos. 18, 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur de 101 pieds; les dits lots Nos. 18, 19 et 20 forment l'encoignure des rues Pitt et Robert.

BEARGEAN, JULES—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ferrier, Piaquemine, Marengo et Constantinople, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 386; le dit lot No. 3 mesure 35 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

HENRY, THEODORE—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Piaquemine, Valence et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 293; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chaque 25 pieds de face à la rue Piaquemine sur une profondeur de 102 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Piaquemine et Bordeaux.

HECTOR, BAPTISTE—
Taxe de 1883, montant à.....$21 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Piaquemine, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme les lots Nos. 15, 16, 18, 19 & 19 mesurent 160 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 15 & 19 forment l'encoignure des rues Chestnut et Delachaise.

HUGHES, EDW.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 60
Taxe de 1883, montant à.....6 60
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Dufossat et Bellecastle désignés comme les lots Nos. 13 & 17 de l'Ilet No. 241; les dits lots Nos. 13 & 17 mesurent 150 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds d'un coté et 105 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 13 & 17 forment l'encoignure des rues Camp et Dufossat.

HILL, NATHAN—
Taxe de 1882, montant à.....$5 40
Taxe de 1883, montant à.....5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 259; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds.

HEITMAN, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Jena et Cadiz, désignés comme les lots Nos. 22 et 23 de l'Ilet No. 265; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds.

HOCHERT, VVE E.—
Taxe de 1882, montant à.....$10 80
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Chestnut, Antoine et Foucher, désignés comme lots Nos. 4, 5, 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 271; les dits lots Nos. 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Antoine sur une profondeur de 125 pieds; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 forment l'encoignure des rues Camp et Antoine.

HAAS, GEO—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux et Cadiz, désignés comme lot No. 18 de l'Ilet No. 178; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 126 pieds.

HAWKINS, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 40
Taxe de 1883, montant à.....6 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Valence et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent 80 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds.

HALL, JAS. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Valence et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent 80 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds.

HUBER, FREDERICK—
Taxe de 1882, montant à.....$10 80
Taxe de 1883, montant à.....10 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jena et Cadiz, désignés comme lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds.

HOTTINGER, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jena et Cadiz, désignés comme lots Nos. 28 à 26 de l'Ilet No. 187; les dits lots Nos. 28 à 32 mesurent 150 pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur de 135 pieds.

HOFFMAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$12 60
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Jena et Cadiz, désignés comme lots Nos. 9 à 13 de l'Ilet No. 152; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Gén. Taylor sur une profondeur de 117 pieds; les dits lots Nos. 10 à 13 mesurent 120 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds; les dits lots Nos. 10 & 13 forment l'encoignure des rues Jersey et Gén. Taylor.

HAAS, SUC. JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 60
Taxe de 1883, montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Amelia et Peniston, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 92; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 55 pieds.

HAGAN, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, l'avenue Napoléon et la rue Jena, désigné comme le lot No. 12 on G de l'Ilet No. 116; le dit lot No. 12 on G mesure 80 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 100 pieds.

HEINSEN, PAY—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Celleste, Pariser, l'avenue Nashville et la rue Arabella, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 41; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 126 pieds.

HALL, J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 60
Taxe de 1883, montant à.....15 60
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Bordeaux, désignés comme les lots Nos. 6 à 11 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 6 à 11 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

JOHNSON, JOHN A.—
Taxe de 1883, montant à.....$20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Jena et Cadiz, désignés comme le lot No. 18 de l'Ilet No. 144; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds.

JONES, MILLY—
Taxe de 1883, montant à.....$7 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Ferdinand, Walnut et la propriété Foucher (Greenville); la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de 97 pieds.

JACKSON, BYRON—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Constantinople et Austerlitz, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 198; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds.

KEIFFER, FRANK—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Amelie et Peniston, désignés comme lots Nos. 8 et 10 de l'Ilet No. 160; les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Pesistos sur une profondeur de 115 pieds.

KENNEDY, MARGUERITE—
Taxe de 1882, montant à.....$7 80
Une moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Jena, Valence et Bordeaux, désignée comme la moitié de l'Ilet No. 186.

KEENAN, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 19 & 12 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 19 & 12 mesurent 120 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 125 pieds; les dits lots Nos. 10 & 12 forment l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

JOACHIM, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....$6 60
Taxe de 1883, montant à.....6 60
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Jena et Cadiz, désignés comme lots Nos. 6 à 10 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 6 à 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 125 pieds; les dits lots Nos. 6 à 10 forment l'encoignure des rues Chestnut et Cadiz.

JOACHIM, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Chestnut, Jena et Cadiz, désignés comme lot No. 2 de l'Ilet No. 117; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds.

HOFFMAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Amelie, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 92; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 55 pieds.

HEWER, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Gén. Taylor et Peniston, désigné comme lot No. 17 mesure 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Laurel et Peniston.

HARVEY, WM.—
Taxe de 1882, montant à.....$8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 110; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds.

HUBER, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Cadiz et Jena, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 117; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds.

HOFFMAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Amelie, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 92; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 55 pieds.

HAGAN, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, l'avenue Napoléon et la rue Jena, désigné comme le lot No. 12 on G de l'Ilet No. 116; le dit lot No. 12 on G mesure 80 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 100 pieds.

JACKSON, J. H.—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Celleste, Pariser, l'avenue Nashville et la rue Arabella, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 41; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 16 forme l'encoignure de la rue Pariser et de l'avenue Nashville.

JUDSON, M.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Vingt quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Saint, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 6 à 11 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

JEROLLMAN, VVE ALF. D.—
Taxe de 1882